Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

académie
Toulouse

direction des services
départementaux
de l'éducation nationale
Haute-Garonne

éducation
nationale

Cabinet

Dossier suivi par
MAITE DUDE
05 61 17 78 66
Télécopie
05 61 17 72 08
Assistante.daa2@ac-toulouse.fr

Place Saint-Jacques
BP 7203
31073 Toulouse cedex 7

Toulouse, 01 juillet 2014

L'inspecteur d'académie

Directeur académique des services de l'éducation Nationale de la Haute-Garonne

à

Mesdames et Messieurs
les enseignants dont le service est joint à celui d'un PES lauréat du CRPE rénové

s/c des Directeurs d'école

s/c de Mesdames et Messieurs
les Inspecteurs de l'Éducation Nationale

Objet : stage à mi-temps des lauréats du CRPE 2014

L'organisation des stages proposés aux professeurs des écoles exerçant à mi-temps et en formation à l'ESPE dans le cadre de leur professionnalisation impose la mise en place d'un stage filé à mi-temps.

Lors de ce stage, le professeur des écoles stagiaire, également en formation à l'ESPE, a la pleine responsabilité pédagogique de la classe en articulation bien sûr avec l'enseignant titulaire. Afin que ce stage permette au professeur stagiaire de remplir au mieux ses objectifs de formation, il est souhaitable que celui-ci puisse mener des enseignements dans l'ensemble des domaines ou des disciplines.
Ainsi, si une répartition de certains domaines disciplinaires entre le titulaire et les stagiaires est inévitable, il faudra toutefois veiller à prévoir des aménagements au cours de l'année de façon à permettre au stagiaire de conduire des projets de classes dans tous les domaines disciplinaires. On pourra revoir la répartition à chaque période.

Comme cela se fait habituellement dans le cadre d'un service à mi-temps un outil de liaison est à mettre en place (cahier de liaison, pages dédiées dans la journal de bord, etc.)

Il est souhaitable que le stagiaire puisse s'impliquer sur des projets inscrits dans la durée. En effet, ce stage filé n'est pas pour le stagiaire un simple complément de service, mais doit constituer une situation professionnelle authentique. Il permettra l'évaluation de sa maîtrise des pratiques de classe lors des visites de formateurs et également, de son travail de réflexion sur la conduite et l'analyse

des pratiques.

Il sera suivi régulièrement par des formateurs (PEMF et professeurs de l'ESPE dans le cadre d'un tutorat mixte) ainsi que par l'équipe de circonscription.

« Il conviendra d'aménager les services de manière à éviter l'affectation sur des postes spécialisés ou devant les classes les plus difficiles. Aucun professeur des écoles stagiaires ne pourra se voir attribuer un cours préparatoire, sauf cas particulier.». B.O. n° 25 du 19 juin 2014 - circulaire n° 2014-080 du 17-6-2014. Les cas particuliers doivent obtenir l'aval de l'IEN.

Il est bien clair que les directeurs ou les adjoints n'ont pas d'obligation de formation à l'égard des professeurs stagiaires mais que l'école aura, comme d'habitude, à offrir les meilleures conditions d'intégration au sein de l'équipe. Ainsi, dans toute la mesure du possible, il sera proposé aux professeurs stagiaires de participer à différents événements de la vie de l'école : travaux de prérentrée, conseils de cycle, conseils d'école, participation à des projets.

Les journées de présence des stagiaires en classe, (début de semaine ou fin de semaine) vous seront communiquées dès que possible. L'organisation des groupes de formation demande en effet un équilibre entre eux.

Tous les stagiaires seront présents lors de la prérentrée, le 1er septembre.
Ils seront en observation dans la classe du titulaire lors de la rentrée, le 2 septembre, ainsi que le mercredi matin 3 septembre.

La première semaine de l'année scolaire, ils seront en exercice le jeudi 4 et le vendredi 5 septembre.

Pour les semaines suivantes, les professeurs seront en poste soit le lundi, mardi et mercredi matin une semaine sur deux), soit le mercredi matin (une semaine sur deux), le jeudi et le vendredi.

Les mercredis matins sont harmonisés pour tous : il s'agira des mercredis 10 septembre, 24 septembre, etc....

Je vous remercie de votre engagement dans l'accueil des professeurs des écoles stagiaires

Michel-Jean Floc'h